

Extrait du Procès-verbal des
DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

du 24 septembre 2019 à 19h00

Le 24 septembre 2019, à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la *Communauté de Communes Flandre Lys*, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de communes Flandre Lys sous la Présidence de Monsieur Bruno Ficheux, à la suite de la convocation qui lui a été faite, cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée au siège de la CCFL, conformément à la loi.

Etaient présent(e)s : M Bruno Ficheux, Mme Pascale Algoet, M Michel Dehaene, Mme Doriane Jorisse, M. Claude Beve, M Denis Crinquette, M Joseph Cateau, Mme Rolande Payelleville, M Bernard Cottigny, M. Jean-Michel Laroye, Mme Catherine Goedgebuer, M Philippe Mahieu, Mme Marie-Thérèse Verhaeghe, M Michel Bodart, Mme Caroline Mouflin, M Michel Dupas, Mme Monique Evrard, M. Jean-Philippe Boonaert, M Denis Mouquet, Mme Nathalie Debaisieux, M. Patrick Stevenoot, M. Jacques Hurlus, Mme Anne Hiel, M. Philippe Broutele, Mme Bénédicte Brouard, M. Joël Duyck, M Philippe Kujawa, Mme Martine Beuraert, M Bernard Didelot, Mme Delphine Boulenger, M. Franckie Verwaerde, M. Jean-Claude Thorez, Mme Agnès Grammont, M. Pierre-Luc Ravet, Mme Anne Decoster.

Avaient procuration: Mme Geneviève Fermentel, procuration à M. Denis MOUQUET
Mme Marie-France CARREZ procuration à M. Joël DUYCK

Absente : Mme Sophie Caron

Absents excusés : Mme Anna Di Penta
M. Jacques Parent

Secrétaire de séance : Mme Pascale Algoet

Logement et affaires sociales - Partenariat avec Unis-Cité.

Le Président expose au Conseil :

Vu la délibération de la Communauté de communes Flandre Lys, en date du 20 juin 2018, relative à la première année de partenariat CCFL/ UNIS-Cité Hauts-de-France (antenne Cœur de Flandre);

Considérant, l'expérience et la réussite du partenariat avec l'association UNIS-Cité Hauts-de-France (antenne Cœur de Flandre) lors de cette première année ;

Considérant que la mission de l'association UNIS-CITÉ est "d'animer et de développer des programmes de service civique volontaire, en proposant à des jeunes de toutes cultures, milieux sociaux, niveaux d'études et croyances, de mener en équipe pendant une période de 6 à 9 mois et à temps plein des projets de services à la collectivité, tout en leur apportant une aide matérielle, un soutien individualisé dans l'élaboration d'un projet d'avenir, et une couverture sur la citoyenneté", selon l'article 1 de ses statuts ;

Il est proposé de reconduire le partenariat CCFL / UNIS-Cité Hauts-de-France (antenne Cœur de Flandre) pour l'année 2019-2020, selon les modalités suivantes :

1. Le projet « Médiaterre »

- Intervention sur le territoire Flandre Lys de 8 volontaires en service civique, présents d'octobre 2019 à juin 2020 ;
- Les formations et l'encadrement terrain des volontaires, les partenariats avec les établissements scolaires ou autres structures sont pris en charge par Unis-Cité ;

- 1 réunion technique mensuelle et 3 comités de pilotage annuels seront programmés pour le suivi des actions ;
- La participation financière de la CCFL au titre du partenariat s'élève à hauteur de 6 500€ maximum (plus prise en charge des repas des volontaires à hauteur de 5,38 € par repas) ;

Les thématiques et action retenues pour l'année 2019-2020 sont les suivantes :

A. Développement durable :

- Sensibilisation des habitants aux consignes de tri,
- Sensibilisation des enfants aux éco-gestes.

B. La mobilité douce :

- Promotion du VELYSOO auprès de la population Flandre Lys,
- Promotion du VELYSOO auprès des clubs des aînés,
- Promotion du VELYSOO auprès des CCAS,
- Sensibilisation des enfants à la sécurité à vélo.

C. L'épicerie solidaire :

- Aide logistique ponctuelle,
- « Scolidarité » : organisation d'une grande collecte auprès des établissements scolaires au profit de l'épicerie solidaire,
- Ateliers de fabrication de produits ménagers maison auprès des bénéficiaires de l'épicerie.

D. La Culture :

- « les boîtes à lire » : entretien et promotion du dispositif

E. La Santé :

Sensibilisation des enfants grâce à des ateliers sur l'importance de l'équilibre alimentaire et sur l'importance de pratiquer une activité physique :

- Pour ta santé pense à équilibrer ;
- Pour bouger... moins d'écrans plus de temps !

F. Aide logistique à la base nautique / Projet booster.

2. Le projet BOOSTER (raccrochage scolaire)

- Il s'agit d'un service civique alterné: 3 jours sur le terrain et 2 jours de remise à niveau scolaire pendant 8 mois sur des missions valorisantes et génératrices de compétences,
- Ouverture de 10 places pour les jeunes habitant le territoire Flandre Lys (16-18 ans) sur la promotion 2018-2019,
- Participation financière de la CCFL au titre du partenariat à hauteur de 5000 € maximum (plus prise en charge des repas des volontaires à hauteur de 5,38 € par repas)

Le dispositif est proposé par Unis Cité aux établissements scolaires, aux professionnels de l'orientation, de l'insertion et de l'accompagnement des jeunes. Les partenariats avec l'Education nationale pour obtenir des heures d'enseignement sont initiés également par l'Association.

Il est proposé au Conseil de :

- **SIGNER** la convention de partenariat avec Unis-Cité pour l'année 2019-2020 ;
- **FINANCER** à hauteur de 14 000 € l'association UNIS-Cité Hauts de France au titre de l'année 2019-2020 (11 500 € pour les projets et 2 500 € pour la prise en charge financière des repas des volontaires, soit 5,38 € par repas et par volontaire) ;
- **NOMMER** un référent technique, interlocuteur principal des jeunes et des responsables d'Unis Cité. Ce dernier s'assurera que les projets soient montés en partenariat avec les techniciens et les élus du territoire, il s'assurera également que les structures du territoire accueillent les jeunes et facilitent leurs missions ;
- **AUTORISER** le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (37 voix pour) la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à la CCFL,

Le Président,
Bruno FICHEUX

